

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN-10-A et SAN-20-A	0502 – 1303 -1301
Corps : IASS AAE CDP	Niveau 6 ou 7
Cotation Groupe RIFSEEP : 2	
<b>Intitulé du poste</b>	
<b>Chef (ffe) de projet MOA SI « HAPI Autres champs »</b>	
<b>Intitulé de l'emploi</b>	
Chargé (e ) de mission santé et/ou animation territoriale	

Création		Remplacement	X (poste précédemment affecté à l'ARS Ile-de-France)
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction des coopérations territoriale et de la performance (DCTP)
Direction adjointe	Direction adjointe Financement et performance du système de santé
Pôle	FIR et allocation de ressources hospitalières

Contexte
<p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p><b>La Direction des coopérations territoriale et de la performance (DCTP)</b> est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social,</li> <li>• la mise en œuvre du plan Triennal : équilibre économique des établissements, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, tout particulièrement dans le champ du médicament.</li> </ul> <p>La DCTP est composée de trois directions-adjointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie</li> <li>-Direction adjointe Professions de santé et des cadres en établissements</li> <li>-Direction adjointe Financement et performance du système de santé</li> </ul>

Missions/Activités	
<p>L'agent assure la chefferie du projet HAPI (SI mutualisé, commun aux 17 ARS, qui outille l'ensemble du processus d'allocation de ressource).</p> <p>Le SI HAPI permet de piloter l'attribution de ces financements, de générer automatiquement les documents juridiques d'attribution. Il s'interface avec le SI de pilotage budgétaire et comptable des agences. Il est aujourd'hui utilisé dans toutes les ARS.</p> <p>Au cours des années 2018 à 2019, en conformité avec le schéma directeur des SI des ARS, le SI HAPI prend en compte de nouvelles évolutions structurelles dont son rapprochement avec les SI de la CNSA ou de la CNAMTS.</p> <p>Le/La candidat (te) retenu (e) pourra être mobilisé(e) sur d'autres projets de SI mutualisés en fonction des priorités définies dans le cadre du schéma directeur des systèmes d'information des ARS piloté par la DSSIS (délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé) positionnée au secrétariat général du ministère.</p> <p>Les activités principales sont le pilotage et suivi du projet HAPI sur les phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de conception générale et détaillée,</li> <li>- de recette fonctionnelle (organisation et déroulement),</li> <li>- de suivi de mise en production,</li> <li>- de communication et d'animation des acteurs du projet,</li> <li>- de gestion et de suivi budgétaire,</li> <li>- de gestion de sous-traitant de développement informatique.</li> </ul> <p>Le/La chef (ffe) de projet anime l'équipe projet et assure l'organisation du travail en lien avec les différents publics et instances de décision participant au projet</p>	
Partenaires institutionnels :	
<p>Interfaces professionnelles :</p> <p>Relations internes : Directions métiers de l'ARS Bretagne</p> <p>Relations externes : DSSIS, Autres ARS, ministère de la santé (secrétariat général, DGOS, direction des affaires financières, etc.), autres partenaires (consultants, éditeur logiciel, ATIH, assurance maladie, CNSA etc.)</p>	
Conditions particulières	
Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).	
Catégorie/Corps-Grade/Niveau	
<p>Peuvent postuler les :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS),</li> <li>- Attaché(e)s,</li> <li>- Contractuels(les) de droit public,</li> <li>- Cadres des niveaux 5B à niveau 7</li> </ul>	
Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement institutionnel et administratif : organisation et fonctionnement des services dans le champ concerné</li> <li>- Cadre légal et réglementaire des champs d'intervention</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances techniques afférentes au domaine d'intervention</li> <li>- Référentiels et bonnes pratiques afférents au domaine d'intervention</li> <li>- Chefferie de projet</li> <li>- bonne connaissance des SI, de leur architecture et des enjeux portés par les SI.</li> </ul>
Savoir -faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire un projet et travailler en mode projet</li> <li>- Animer une équipe, Maîtriser les techniques de conduite d'entretien et de réunion, Rendre compte</li> <li>- Avoir une vision stratégique et anticipatrice (anticiper les évolutions fonctionnelles et techniques)</li> <li>- Réaliser une analyse / un diagnostic</li> <li>- Synthétiser des informations de nature très différente</li> <li>- Communiquer et piloter des prestataires externes</li> </ul>
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue</li> <li>- Faire preuve de rigueur</li> <li>- Travailler en équipe et avoir le sens de la collégialité</li> </ul>

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	26/04/2019
Date prévisionnelle des entretiens	Mai 2019